L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 21 AVRIL 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Frank B. Conrad vs Mme Marian Conrad et als.

No 43,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 23 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 3 avril 1895 et signé le 9 avril 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un ordre daté le 15 avril 1895, de l'Hon. F. A. Monroe, juge comme il est dit ci-dessus, les deux ordres dans la succession de John N. Conrad, No 44,004, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et d'un ordre daté le 15 avril 1895, de l'Hon. I. C. Ellis, juge de la dite Cour Division A, dans la succession de Mme F. D. Walthall, No 7,986, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 11 avril 1895, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues St-Charles et Louisiana, et les rues Carondelet et Delachaise, mesurant 45 pieds 4 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue St-Charles, par une profondeur de 161 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assume à les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente prendra chez J. G. Enstis, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI ILET DE TERRE PRES DU CITY PARK.

Dans l'affaire de

Mme Marie Casama You et als vs Jean Casama You

No 43,428.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 812 rue Commune—MARDI, 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le deux jour d'avril 1895 et signé le 10ème jour d'avril 1895 par l'Hon. I. C. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division — pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, étant l'ilet borné par les rues Orléans, Solomon, Ste-Anne et Napoléon et consistant en huit mille pieds de terre, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement, conformément à un plan fait par J. N. De Pouilly et déposé en l'étude de A. Hero, Jr., notaire en cette ville, comme plan 34, du dit ilet, mesurant 319 pieds 9 pouces dit ilet, mesurant 319 pieds 9 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Orléans et Ste-Anne, et 116 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Salomon et Napoléon, près du vieux City Park, et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 à la vente

PAR STEPHEN J. DERBES.

CONTENU d'une PHARMACIE

LUNDI.

Médicaments patentés, drogues et articles de toilette; sussi.

Vitrines, comptoirs, étagères, vitrières, comptoir à prescription, balances de pharmacien, jarres en verre et une variété de marchandises généralement contenues dans une pharmacie. Toutes les marchandises sont fraiches.

Lundi, 22 avril, à 11 heures,

Au coin des rues Lapeyrouse et Galvez, Troisième Dist. ict.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

Une bonne occasion pour un jeune pharmacien cherchant à s'établir. 21 av—1f

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 1er mai 1895, à 10:30 heures, rue Robertson, près Annette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 27 mars 1895, dossier No 42,258 dans l'affaire intitulée: "Succession de Michael J. Dowling," décédé, et pour le compte de la dite succession; il sera vendu à l'enchère publique:

Les meubles et effets mobiliers contenus dans le dit local, le tout conforme à l'inventaire.

Conditions—Comptant.

21 avril—21 28 30 et 1er mai

PAR S. T. CHURCHILL

VENTE A L'ENCAN.

RÉSIDENCE ET CAFÉ.

THE CHURCHILL-JONAS REAL ESTATE CO LTD.—S. T. Churchill, Encanteur.—MERCREDI, 1er mai 1895, à midi; la bâtisse en bois, occupée comme café, à l'encoignure des rues Peters et Calliope, et les dépendances en briques, le tout à bail, à $30 par mois. Cette propriété est adjointe au American Biscuit Co.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur à 8 0|0 d'intérêt et claues usuelles de sécurité.

L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 0|0 comptant. Acte de vente devant Jas. J. Woulfe, ex-notaire, aux frais des acquéreurs.—Voir le plan à la Bourse.

21 avril—21 28—mai 1er

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Mme Kate Brady, femme de Michael J. Russell, et Michael J. Russell, son epoux, vs Taney et als., No 43,610 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 610 rue Gravier—MARDI, 14 mai 1895.—A la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un jugement rendu le 21 janvier 1895, et signé le 25 janvier 1895, et les deux autres datés le 4 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Perdido, Noid Poydras, Willow et Claiborne, désigné comme les No 27 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, déposé pour référence comme plan No 3 dans le livr de plans de J. K. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure 31 pieds 7 pouces et la moitié d'une ligne de face à la rue Clara sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente, pardevant Benj. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre L. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 45,424.—Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1895, adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Morales et Urquhart, mesurant seize pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Annette sur quatre-vingt-cinq pieds et trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895, 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Omer Villere, notaire, aux frais de l'acquéreur.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements,
621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
10 avril—10 11 23 30—mai 7 12 13 14

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

Mardi, le 23 Avril 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 23 avril 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre, daté le 19 mars 1895, rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: la Succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la dite cour et pour le compte de la dite succession à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Au coin des rues St-James et Religieuse.**—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuses, St-James, Market et St-Thomas, désigné par la lettre A, d'après un croquis dressé par D. Brosnan, député voyer, daté le 14 août 1893. Ledit lot mesure, conformément au dit croquis, trente-deux pieds de face rue Religieuses sur une profondeur de soixante-trois pieds et face rue St-James.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages avec mansarde et couvert en ardoises, contenant huit chambres, citerne, hangar, etc., et loué à $20 par mois.

2° **Nouveaux No 1629 rue Religieuse.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet ci-dessus décrit, désigné par la lettre B; le dit lot mesure, conformément au dit plan, 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face rue Religieuse sur une profondeur de 63 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° **Nouveaux Nos 609 et 613 rue St-James.**—Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre C, le dit lot mesure, conformément au plan mentionné ci dessus 34 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue St-James sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'une bâtisse double en bois recouverte en ardoises, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté avec citerne, hangar, etc, et loué $10 par mois.

4° **Nouveaux Nos 615 et 617 rue St-James.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre D, le dit lot mesure conformément au dit plan 30 pieds 6 pouces de face rue St-James, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets de acquéreurs, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue; 5 0|0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la collection. Les polices d'assurances seront transférées au détenteur ou détenteurs de billets; L'acqueur assumera le paiement des taxes de 1895 et déposera 10 0|0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules E. Monnier notaire.

24 mars—24 31—av 7 14 21 22 23

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DESIRABLE

Dans le Premier District,

Coin des rues Cypress et Locust,

Loué à $18.00 par mois.

Succession de Patrick Flanigan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 45,187.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, Stand No 4, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 18 mars 1895, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi avec le joli cottage double en bois (couvert en ardoises), situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 263 dans l'ilet borné par les rues Julia on Florida Landing, Cypress Magnolia et Locust. Le dit lot forme le coin des rues Locust, maintenant Sud Robertson, et Cypress et mesure trente-sept (37) pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds et de face à la rue Cypress. Les améliorations consistent en un cottage double substantiellement bâti, ayant 3 chambres enduites de chaque côté, hangars, citernes, etc., et portant les Nos municipaux 707 et 709, nouveaux numéros, rue Locust, maintenant Sud Robertson.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquereur; le reste s'il y en a 1 an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et payables dans un an de la date de la vente, portant 8 pour cent d'intérêts par an à partir de la date de l'adjudication; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; les améliorations devront être assurées, et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets; les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis des acquéreurs.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Plan à la Bourse.

21 mars—21 27—av 3 10 17 24

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE COUVERT EN ARDOISES,

No 2234 rue Dryades entre Jackson et Philip.

Succession Frank Haber, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet—MARDI, le 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Frank Haber, décédé, Dossier No 42,755, à l'encan il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, étant cette portion la plus rapprochée de la rue Philip du lot de terre désigné par le No 2 sur un plan de W. T. Thompson, ancien voyer, annexé à un acte pardevant H. S. Cenas, ancien notaire, le 3 janvier 1845, conformement à un plan qui peut être vu à la Bourse.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises connu par le No 2234 rue Dryades, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 8 chambres, cuve, cour pavée, etc., rapportant $15 par mois.

Conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux au moment de la vente; l'acquéreur assumera en sus, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant James Simson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 av—18 21 28—mai 5 12 19 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton

entre Lafayette et Girod,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Dans l'Affaire de la Succession de John H. Calder.

No 11,681—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

John Calder et Cie

—ET—

D. R. Calder

—VS—

Leurs Créanciers.

No 33,056—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet — JEUDI, le 9 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 26 mars 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 17, borné par les rues Peters, Alix, Verret et Barthélémy d'après un plan dressé par J. Rémondet, ingénieur, conformément à l'acte pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 20me jour de juillet A. D. 1875, et enregistré au bureau du recorder de la paroisse St Martin le 15me jour de janvier A. D. 1875, dans le livre d'hypothèque W., pages 663 à 688 inclusivement, No 8,999.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; la balance à un paiement égal de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spécial sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles comme assurance et honoraires d'avocats. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Frist, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 33 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Epicerie et Buvette;

Meubles de Maison et Bijouterie.

Vins, Liqueurs, Cigares, Etc., Etc.

A L'ENCAN,

Succession de Raphaël Martinez.

No 45,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & CO—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet.—MARDI, 23 avril 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 431 rue Nord Liberté ou Tremé, encoignure St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire de la succession de Frank Haber, décédé, Dossier No 42,755, à l'encan il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, étant cette portion la plus rapprochée de la rue Philip du lot de terre désigné par le No 2 sur un plan de W. T. Thompson, ancien voyer, annexé à un acte pardevant H. S. Cenas, ancien notaire, le 3 janvier 1845, conformement à un plan qui peut être vu à la Bourse.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises connu par le No 2234 rue Dryades, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 8 chambres, cuve, cour pavée, etc., rapportant $15 par mois.

Conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux au moment de la vente; l'acquéreur assumera en sus, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant James Simson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 av—18 21 28—mai 5 12 19 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PLANTATIONS DE VALEUR EN LOUISIANE,

—DANS LES—

PAROISSES NATCHITOCHES

—ET—

ST-MARTIN.

Jeudi, 25 Avril 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau (ancien No 9) No 137 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 22 novembre 1894, dans l'affaire de L. J. Carroll vs les successions de D. R. Carroll et femme et als., étant le No 42,642 du doesier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Une certaine portion de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane et commençant sur la rive droite de la rivière aux Cannes en descendant, contenant cent acres ou arpents plus ou moins, bornée en amont par les terres de Joséphine Dupré, en aval par les terres d'Elather Bosset, dans le fond par les terres de A. Marinovich, et de face par la rivière aux Cannes, et étant la même propriété acquise par le présent vendeur de M. R. P. Hutson par acte de vente passé pardevant le soussigné George W. Kearney, le 27ème jour de mai 1876.

2° **Une certaine portion de terre,** située dans la paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane, sur Old River, bornée en amont par les terres de Firmain Lattier, appartenant autrefois à feu Louis Cheraller, à l'est par les terres appartenant à Phanor Prudhomme et François Roubien, en aval on au sud par les terres de Clément Rachals, et à l'ouest par Old River, et s'étendant jusqu'aux terres de feu Louis Cheraller, et contenant (500) cinq cents acres plus ou moins. L'intérêt du défendeur G. J. Chevallier, étant environ (43) quarante-trois acres en indivision.

3°. **Une plantation** connue comme la terre de V. J. Rachal, faisant face sur la Petite Rivière, borné en amont par les terres de la Veuve De Rousseau, et en aval et dans le fond par L. A. Sels, contenant 188 acres, avec les améliorations qui s'y trouvent.

4° **Premièrement**—Une certaine portion de terre, située dans la paroisse St Martin, à une distance d'environ 16 milles de village de St-Martinville, près du Grand Bois (Big Wood), mesurant douze arpents de face sur le ligne du fond des premiers quarante arpents de la rive gauche du Bayou Tèche sur une profondeur de quarante arpents, bornée au nord par les terres — — au sud par les terres appartenant autrefois à Alexandre Judice, à l'est par les terres appartenant autrefois à Levis de Fontenette, et à l'ouest par les terres appartenant autrefois à Urain Lenormand, et ensemble avec la dite portion de terre, toutes les bâtisses et améliorations qui y sont érigées.

Deuxièmement—Une plantation sucrière, située dans la paroisse St-Martin comprenant douze cinq mille arpents de superficie de terre, bornée au nord par les terres de Alexandre De Clouet et par les terres, autrefois terres publiques. Les propriétaires actuels sont inconnus; au sud, par les terres appartenant autrefois à Edward Simon, les héritiers de J. B. Bellocq, Edmond Le Blanc, Léonard Ransonnet et Nicholas Provost; à l'est par des terres marécageuses du Bayou Bajon Tèche; ensemble avec la maison de résidence, la maison du surveillant, la sucrerie, le moulin, la machine à vapeur et appareils, écuries, entrepôts pour le bois, cases à nègres et toutes les autres bâtisses et améliorations ci-dessus érig es et y appartenant; à l'exception de la propriété ci-dessus décrite les suivantes lesquelles sont incluis dans les limites ci-dessus données à savoir:

Premièrement—La portion de douze arpents de face sur une profondeur de quarante arpents ci-dessus premièrement décrite et particulièrement hypothèquée à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Deuxièmement—Cette portion de la propriété décrite dans le procès-verbal de la vente de la propriété apparte ant à la succession de François D. Chrétien, signé et exécuté le 20 janvier A. D. 1860 par Pierre Gray, encanteur publique pour la paroisse St-Martin, et décrit comme une plantation, située dans la dite paroisse sur la rive gauche du Bayou Tèche, à la ville de St-Martinville, mesurant douze arpents de face au dit Bayou et quarante arpents de profondeur, borné au haut par la plantation d'Alexandre De Clouet et au bas par les terres de Charles Durand, avec un morceau de terre boisé mesurant un arpent et un quart d'un arpent de face, sur une profondeur de quarante arpents, borné au nord par les terres de Darcourt Landry et au sud par les terres de Charles Landry. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Troisièmement—Cette portion de la propriété vendue par ordonnance de l'Honorable Cour de paroisse pour la paroisse St-Martin, le 25me jour de janvier A. D. 1872, et décrite dans le procès-verbal de la vente comme étant une plantation dans la ville St-Martinville, touchant au côté est du Bayou Tèche sur les limites supérieures de la ville St-Martinville, mesurant jusqu'ici dix arpents de face au bayou, sur une profondeur de quarante arpents, l'étendue superficielle qui a été réduite par vente des lots de terre précédemment faite par l'ancien propriétaire, qui alors faisait partie de la dite plantation, qui mesure maintenant sur une étendue superficielle de trois cent quatre-vingt douze 80|100 d'arpents. Conformément à un plan du voyer, fait par S. Y. Martin, voyer de paroisse et annexé au dit procès-verbal. Et aussi un morceau de terre isolé, situé au village connu sous le nom de Big Woods, dans la dite paroisse, étant anciennement une partie de la dite plantation de Charles Durand. Le dit morceau mesurant cinquante acres de superficie et qui a été acheté par Rosina E. McKinney, épouse de R F. F. French.

La propriété faisant l'objet de cette vente est la même propriété hypothèquée à Daniel R. Carroll par George W. Banister, conformément à un acte pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 20me jour de juillet A. D. 1875, et enregistré au bureau du recorder de la paroisse St Martin le 15me jour de janvier A. D. 1875, dans le livre d'hypothèque W., pages 663 à 688 inclusivement, No 8,999.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; la balance à un paiement égal de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spécial sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles comme assurance et honoraires d'avocats. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages

Dans le Premier District,

Près le Marché Poydras,

Nouveau numéro 542 rue Franklin, entre les rues Perdido et Poydras.

—Et—

Actions à l'encan.

Succession de Rafael Martinez.

No 45,390—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 334 rue Carondelet—JEUDI, 16 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

ACTIONS.

1° Cinq (5) actions du fonds-capital de la Consumers Seltzer & Mineral Water Mfg Co., Limited, conformément au certificat No 68.

2° Deux (2) actions du fonds-capital du City Bottling Co., Limited, conformément au Certificat No 112.

PROPRIÉTÉS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Poydras et Perdido, mesurant conformément au plan de E. Pilié, voyer, daté le 27 janvier 1892, 18 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Franklin, 23 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, sur 52 pieds 3 pouces de profondeur, sur la ligne vers la rue Perdido et sur la ligne vers la rue Poydras, mesurant sur une profondeur de 38 pieds 1 pouce 2 lignes; au dit point il s'élargi de 4 pieds 8 pouces et 4 lignes, puis il a une seconde profondeur de 14 pieds 1 pouce et 6 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 542 de la rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de cette année 1895, en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère, comptant au moment de la vente.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme ci No 17, ilet 39, borné par les rues Annette, Villeré, Robertson et St-Antoine; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre sont un cottage connu par le No 79 rue Annette, ayant 3 chambres et cuisine. Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente. Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, au frais de l'acquéreur.

7 av—7 17 24—1 8 mai

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Ebert—No 14,632, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Cottage Double dans le Troisième District, coin Laharpe et Galvez, lot borné par Miro et Lapeyrouse.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet. —MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, sur un plan dressé par J. A. D Hémecour et annexé à un acte de vente par Charles B. Singleton à H. F. M. Behlen, passé pardevant Abel Dreyfous, auditeur notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laharpe et Galvez et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois bâti de façade, couvert en ardoises, ayant sur chaque côté 3 chambres, cuve recouverte, etc.; les chambres sont bien tapissées; dans le lot se trouve un autre cottage simple, ayant 3 chambres, cuve, etc.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, représenté par des billets d'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêts par an à partir de la date; 10 pour cent retiendra la police d'assurance, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 16 23 30 mai 7 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion Commerciale.

Encoignure de Choix,

Et renchérissant rapidement, rue du Canal.

La bâtisse substantielle, en briques, à trois étages et mansarde, Nos 1037, 1039 et 1041 rue du Canal, et Nos 100, 102 et 104 rue Nord Remparts.

Le tout formant l'encoignure Canal et Nord Remparts.

(Ilet Douane et Bourgogne.)

Succession du Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, datés et signés respectivement le 9 avril 1895, et le 11 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane et désignés par les lettres A et B.

Le dit lot A forme l'encoignure des rues Canal et Nord Remparts, et mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 2 pouces de face et de profondeur à la rue Canal, le tout plus ou moins, ensemble avec une allée de 3 pieds de largeur dans le fond du dit lot s'ouvrant sur la rue Canal, pour l'usage commun du dit lot et autres, et le lot B est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 0 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit et l'usage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond et le dit lot s'ouvrant sur la rue du Canal; les améliorations sur le dit lot comprennent une bâtisse substantielle en briques à 3 étages et mansarde, le rez de chaussée est maintenant occupé comme une confiserie, revêtement et magasin de cigares y attenant. Les 2me et 3me étages contiennent 10 ou 12 chambres, et sont occupés par un grand établissement de modiste. La bâtisse est située à l'encoignure d'un des meilleurs quartiers commerciaux de cette ville et pourrait rapporter le double du montant de loyer qu'elle rapporte maintenant. La propriété ci-dessus sera vendue en bloc comme une seule pièce.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; le reste, s'il y en a, à 1 2 et 3 ans, avec billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d